

## Ménage : contrat insuffisant, contrat à dénoncer

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007, le contrat de nettoyage des locaux de la TG, du DI, du Turgot, du Sully, de la Paierie Départementale, des trésoreries de Saint-Malo et Rennes Colombier a changé. Le marché, géré régionalement par l'Agence Centrale des Achats à Bercy, a été emporté par la société ONET. Pour être choisie à l'appel d'offres, cette société avait réduit notablement le nombre d'heures de ménage, tout en promettant un résultat impeccable.

Immédiatement, la CGT s'est inquiétée de ce choix :

- nous connaissons cette société pour ses pratiques d'un autre âge envers ses salariés (l'une de ses premières actions en reprenant les agents de nettoyage a été de licencier l'une d'entre elles...), elle avait déjà « sévi » dans nos bâtiments...
- nous avons déjà constaté que les durées du contrat précédent étaient parfois insuffisantes pour tout faire et étions donc convaincus que leur réduction aurait des effets sur le résultat.

Le 7 mars 2007, nous intervenons auprès de l'ACA, par téléphone et courrier, pour faire part de notre désaccord avec ce choix. On nous assurait que tout irait bien...

### Un an après où en sommes-nous ?

**Le constat est sans appel : poussière, poubelles pas toujours vidées, certaines toilettes dans un état d'insalubrité à vomir... La société ONET ne remplit pas son contrat !**

Nous tenons d'ailleurs à sa disposition une série de photos qui ne font pas sa publicité...

Le service logistique de la trésorerie générale fait le tour des locaux actuellement pour évaluer le résultat : sur le Turgot par exemple, le taux de réalisation du contrat serait à peine supérieur à 40% !!! A nouveau, la TG intervient pour exiger que la société ONET fasse le travail auquel elle s'est engagée par contrat! Et les agents de la logistique –qui se font régulièrement eng... à la place de l'ACA et ONET alors qu'ils n'y sont pour rien- ont parfois l'impression de ne plus s'occuper que du contrat ménage !

**La CGT doit regretter à nouveau d'avoir eu raison : nous avons alerté sur les dangers de ce contrat... nous nous étions pas trompés !** Les conditions de travail des agents passent notamment par la propreté de leurs locaux. Actuellement, les règles élémentaires de l'hygiène ne sont pas appliquées dans certains de nos bureaux.

**Pour la CGT, il est absolument indispensable que le ménage soit fait immédiatement de fond en comble dans les locaux concernés par ce contrat.**

Nous exigeons que les agents de nettoyage soient suffisamment nombreux ou aient plus d'heures pour faire ce travail. A noter à ce sujet que la demande est également faite par les représentants du personnel de la société ONET. S'il faut pour cela dénoncer le contrat

pour le renégocier avec cette société ou une autre, les décisions doivent être prises très rapidement !

Le service logistique a lancé une enquête auprès des agents des postes et services concernés. Nous vous invitons à y répondre pour prouver le malaise et appuyer notre demande. La société ONET ne pourra pas se défaire sur ses salariés s'il est démontré que le problème est général ou très largement étendu.

Pour la CGT, il faut mettre un terme à ce type de contrat passé à distance par des services ne connaissant pas les bâtiments, les agents qui y travaillent et les agences locales des entreprises prestataires. Nous revendiquons donc le retour à la proximité pour le choix des entreprises prestataires de ce type de service.

Il faut avoir à l'esprit que le moins-disant ne sera pas toujours le mieux-disant (d'ailleurs c'est très rarement le cas) et que le choix d'une entreprise se fait notamment sur la connaissance de ses pratiques sociales et commerciales. Et sur le terrain, on peut avoir une meilleure approche de ces éléments qu'à distance !

### **La CGT rappelle ses exigences :**

- **En terme d'hygiène : des locaux propres pour tous les postes et services du départements.**
- **En terme de contrats : une plus grande place à l'échelon local et la prise en compte de critères de relations sociales chez les prestataires.**

**Il faut dès maintenant dénoncer ou renégocier le contrat ONET, en exigeant des résultats qualitatifs et en veillant aux droits des salariés chargés du nettoyage de nos locaux.**

**La CGT interviendra en ce sens localement et nationalement, auprès de l'Agence Centrale des Achats et au CHS ministériel.**

**De même, nous prenons contact avec nos camarades du syndicat CGT du nettoyage d'Ille-et-Vilaine pour la défense des droits et des emplois des salariés de la société ONET qui travaillent dans nos locaux.**